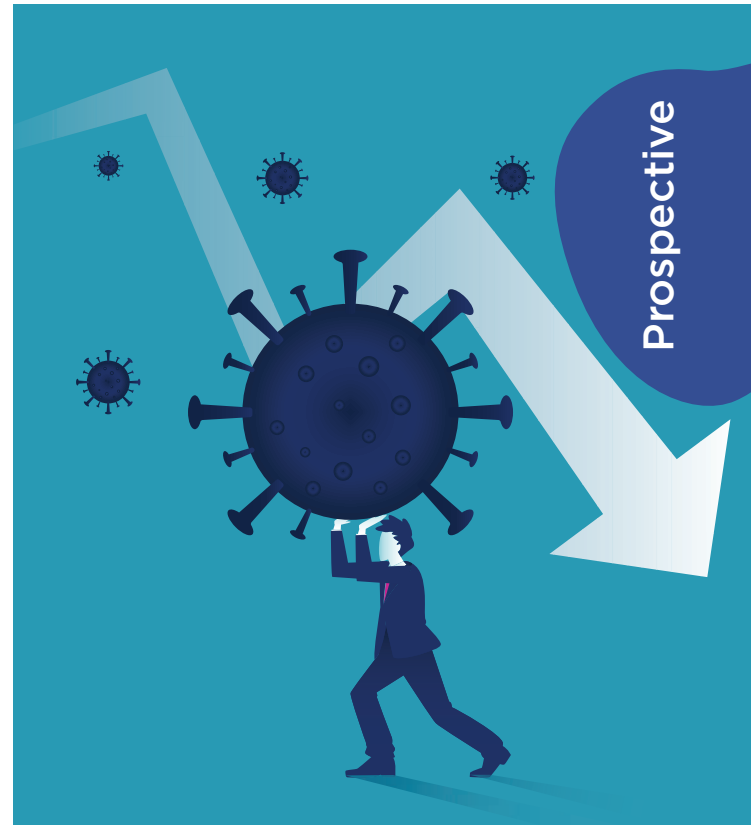


COVID-19, LES CONSÉQUENCES MULTISECTORIELLES D'UNE CRISE SANITAIRE MONDIALE

EN RÉSUMÉ

Cette note apporte une première appréciation des impacts économiques de la crise sanitaire sur le tissu économique d'Ardenne Métropole. Elle analyse les spécificités économiques de la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole et le poids en emplois des activités directement ou indirectement impactées par la crise ou, au contraire, moins exposées. De cette analyse, il ressort que près de 17 500 emplois locaux sont en première ligne des mesures d'endiguement prises par le gouvernement.



Quels impacts économiques sur Ardenne Métropole ?

Le contexte de crise sanitaire mondiale va sans aucun doute impacter lourdement l'économie française : une baisse de croissance de 8% et une dette de 115% du PIB sont annoncées pour l'année 2020.

Se mettre en ordre de marche pour préparer «l'après COVID-19» est indispensable à la relance économique de nos territoires. Car si cette crise est mondiale, ses conséquences économiques se déclinent aux échelles nationales, régionales et locales...

Afin d'apporter à ses partenaires et aux acteurs locaux des éléments de connaissance et d'analyse susceptibles d'aider à la relance économique, l'agence d'urbanisme de la Région de Reims s'est mobilisée autour de plusieurs sujets économiques.

Le premier sujet étudié est celui de l'impact économique sectoriel de cette crise sanitaire, au niveau local. Il s'agit de mesurer le niveau d'impact des mesures d'endiguement prises par le gouvernement sur les secteurs économiques d'Ardenne Métropole.

Ce travail de l'agence d'urbanisme de la Région de Reims, répond aux questions suivantes :

- Quels sont les secteurs les plus susceptibles d'être impactés ?
- Combien pèsent-ils sur l'économie locale en termes d'emplois ?
- S'agit-il de secteurs pour lesquels notre territoire présente une spécificité ?

L'IMPACT SECTORIEL DES MESURES DE CONFINEMENT

De nombreuses méthodologies ont été développées depuis le début du COVID-19 par différents organismes, afin de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur l'économie. L'agence a choisi de se baser sur la méthodologie développée par XERFI et de décliner localement les résultats de leur étude intitulée « Covid-19 : la contagion sectorielle de l'économie réelle » mise à jour le 20 avril 2020. Cette méthodologie évolue en fonction des mesures de confinement et de leurs impacts sectoriels. Ce caractère adaptatif et évolutif justifie qu'elle puisse présenter quelques limites.

Cette étude nous indique quels sont les secteurs les plus impactés par la crise sanitaire, analyse et chiffre l'évolution de l'activité dans les grands secteurs de l'économie française selon trois catégories : les secteurs en première ligne, les secteurs suiveurs et les secteurs résilients.

Les secteurs « en première ligne » :

Ce sont les secteurs les plus directement et massivement impactés par les mesures de confinement (tourisme, transport de personnes, ...), en raison soit d'une mise à l'arrêt quasi-intégrale (automobile, construction) soit d'une très forte exposition au dévissage du commerce international (luxe, aéronautique, ...). Ce second facteur peut étirer la crise dans le temps, compte tenu des décalages géographiques dans la diffusion de la pandémie et des effets paralysants de cette dernière sur l'offre et la demande à l'échelle planétaire.

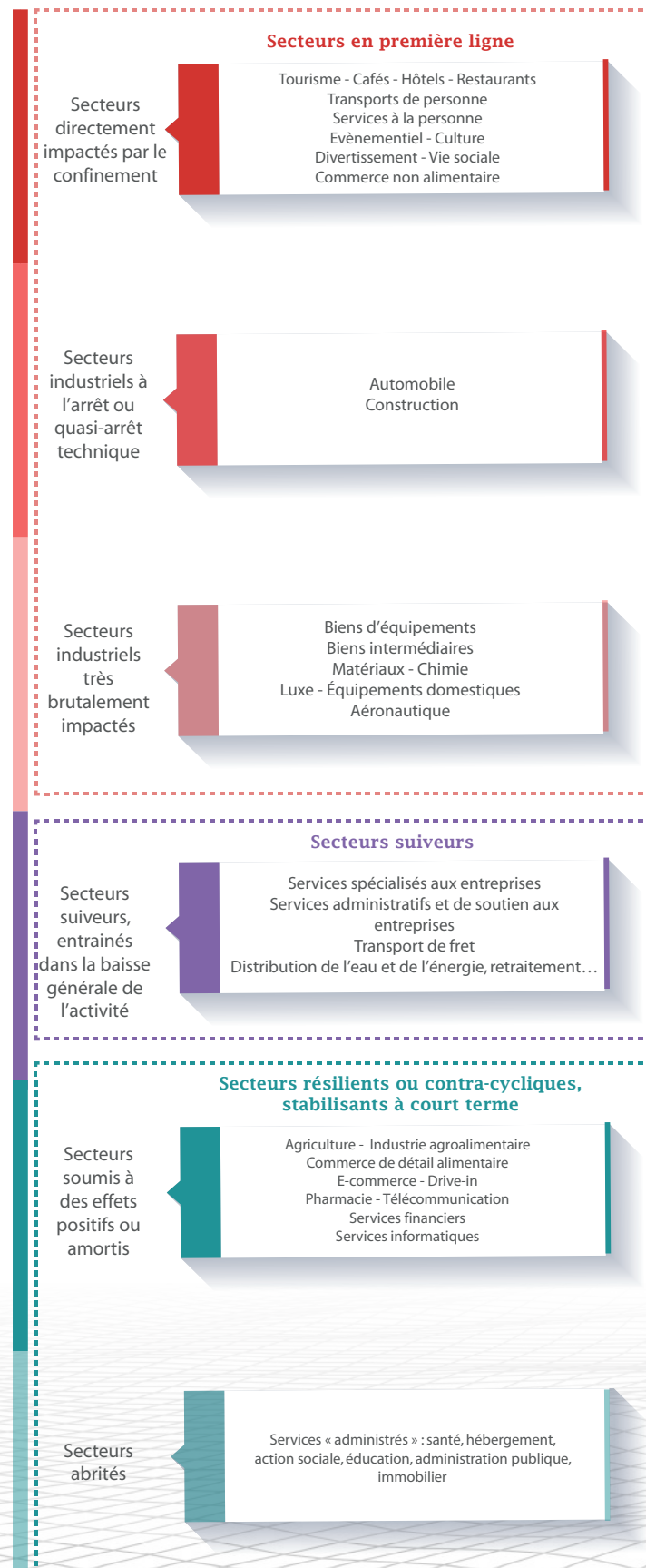
Les secteurs «suiveurs» :

Ces secteurs, entraînés dans la baisse générale de l'activité occupent des maillons clés des chaînes de valeur industrielles ou de la construction (services spécialisés aux entreprises, services administratifs et de soutien aux entreprises, ...) et amplifient traditionnellement le cycle économique. Ils doivent se préparer à une récession sévère d'autant que la fermeture des commerces spécialisés bloque l'écoulement de la production auprès des ménages en aval. Ils ont et auront dès lors très largement recours au chômage partiel.

Les secteurs « résilients » (contra-cycliques) :

Ces secteurs sont stabilisants. Soit parce qu'il s'agit de secteurs administrés par les pouvoirs publics (administration, santé, éducation, ...) - on parlera dès lors de secteurs abrités - soit parce que leur activité est stimulée par le contexte de crise à brève échéance (télécommunications, certaines opérations bancaires, Industries Agroalimentaires, etc.) - on parlera dans ce cas de secteurs «soumis à des effets positifs ou amortis».

Répartition des secteurs d'activité selon l'impact du confinement national



PRÈS DE 17 500 EMPLOIS EN PREMIÈRE LIGNE DES MESURES DE CONFINEMENT

Avant de débiter cette analyse, il est important de souligner que la méthodologie XERFI retraitée pour les besoins de l'expertise locale, a permis d'analyser plus de 48 600 emplois à l'échelle d'Ardenne Métropole, soit 95% des effectifs totaux.

De prime abord, la Communauté d'Agglomération se situe dans la moyenne nationale quant aux impacts du confinement sur le tissu économique.

En effet, près de **24 700 emplois** peuvent être considérés comme « résilients » (ou « contra-cycliques »), soit 51% des emplois d'Ardenne Métropole contre 50% au niveau national.

Parmi ces emplois dit « résilients », **près de 20 800 emplois** locaux relèvent des secteurs « abrités », dont :

- 6 700 pour l'administration publique
- 4 800 pour la santé humaine
- 4 500 pour l'enseignement
- 3 800 pour l'hébergement médico-social et l'action sociale

Et **près de 3 900 emplois** peuvent être comptabilisés dans les secteurs « soumis à des effets amortis », dont **plus de 1 800** dans le commerce de détail alimentaire et **plus d'un millier** dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire.

Cependant, le poids des secteurs « en première ligne » s'avère particulièrement conséquent pour Ardenne Métropole qui comptabilise près de 17 500 emplois, soit 36% des emplois locaux contre 33% au niveau national.

Cet écart de 3 points provient essentiellement d'une activité industrielle locale particulièrement développée.

Parmi ces emplois, **plus de 7 700** sont directement impactés par le confinement, dont **plus de 2 500** dans le commerce de détail hors alimentaire (et hors pharmacie) et un peu plus de **1 300** dans les services à la personne.

Les secteurs industriels actuellement « à l'arrêt ou quasi-arrêt technique » pèsent lourdement sur l'activité économique d'Ardenne Métropole : ils regroupent **près de 5 000 emplois**, qui se répartissent entre les secteurs de la construction et de l'automobile.

Les secteurs industriels situés « en amont » et brutalement impactés sont également très représentés dans le tissu économique local, avec **près de 4 800 emplois**, dont **3 700** dans le secteur de la fabrication de biens intermédiaires.

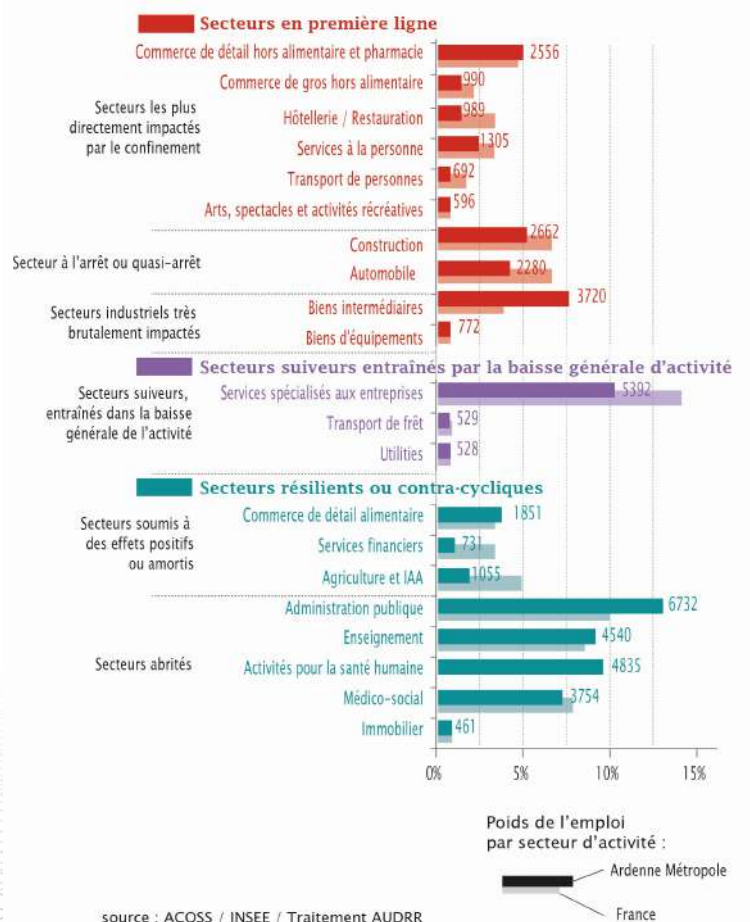
Enfin, les secteurs dits « suiveurs », d'ores et déjà entraînés dans la baisse générale de l'activité, emploient localement **6 500 personnes**, dont la très grande majorité exerce dans les services aux entreprises.

Répartition des emplois d'Ardenne Métropole en 2016

Secteurs en première ligne	17 473
<i>Dont</i>	
Secteurs les plus directement impactés par le confinement	7 750
Secteurs industriels à l'arrêt ou quasi-arrêt technique	4 942
Secteurs industriels très brutalement impactés	4 781
Secteurs suiveurs, entraînés dans la baisse générale de l'activité	
6 504	
Secteurs résilients ou contra-cycliques	
24 661	
<i>Dont</i>	
Secteurs soumis à des effets positifs ou amortis	3 890
Secteurs abrités	20 771
TOTAL	48 638

Source ACOSS & INSEE – Traitements AUDRR

Ardenne Métropole Nombre d'emplois par secteur d'activités impacté



INDUSTRIE ET SERVICES AUX ENTREPRISES : DES ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE D'ARDENNE MÉTROPÔLE

A l'échelle nationale, les impacts territoriaux des mesures de confinement s'avèrent particulièrement différenciés selon la composition du tissu économique.

Concernant Ardenne Métropole, deux faits majeurs sont à souligner :

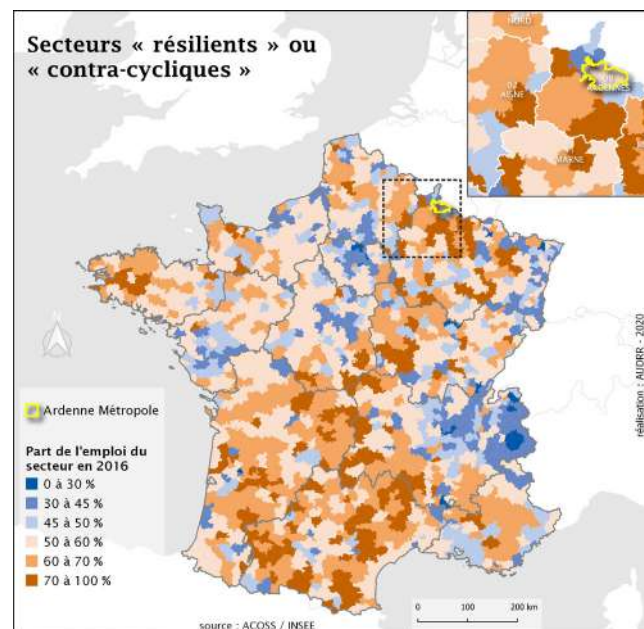
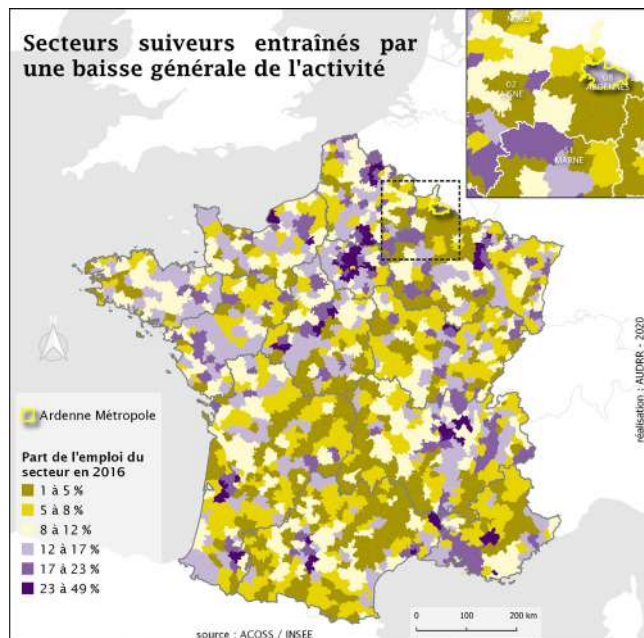
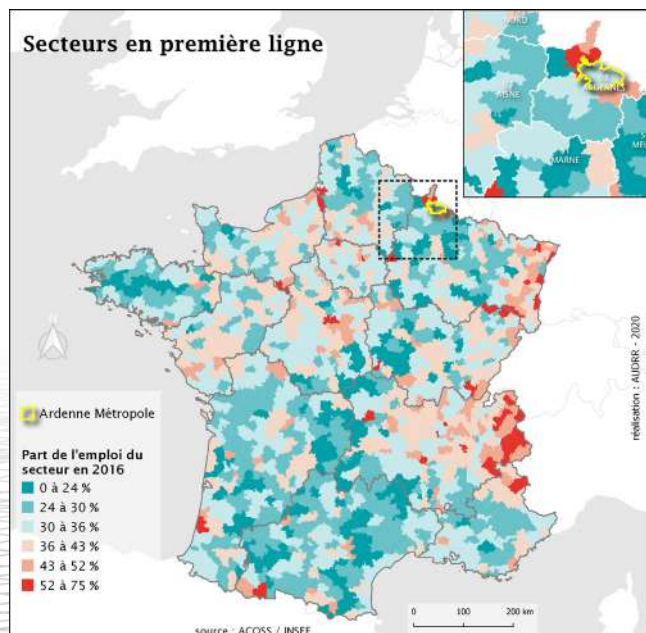
- La Communauté d'Agglomération qui se situe au nord du département des Ardennes, apparaît comme nettement moins « protégée » que le sud du département, la part d'emplois « résilients » (ou « contra-cycliques ») y étant sensiblement plus faible. Ce phénomène s'explique notamment par la forte industrialisation du nord des Ardennes et par le poids conséquent de l'agriculture au sud.

- Du fait de son caractère métropolitain, Ardenne Métropole présente un poids des secteurs « suiveurs » non négligeable au regard des autres intercommunalités françaises, en raison d'une présence importante d'activités de services aux entreprises.

Dans l'optique de préservation des ressources nécessaires à un redémarrage économique, le soutien des activités industrielles locales ne constitue pas le seul enjeu spécifique au territoire. Le secteur des services aux entreprises revêt également un caractère primordial, compte tenu de sa capacité à soutenir l'économie au sein des agglomérations selon les travaux menés par Magali Talandier*, économiste spécialisée dans l'analyse des processus de développement territorial.

« Dynamiques territoriales et capacité de résilience locale » - 5ème conférence du SCoT de la Région de Reims - Novembre 2019 », « La région grenobloise : un système économique singulier » - Avril 2019, « Les modèles de développement économique en question » - Janvier 2019, ...

Part des emplois selon les secteurs en 2016



DES SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES BIEN AFFIRMÉES

Les spécificités économiques locales affirmées sont primordiales à détecter dans un environnement de crise.

L'analyse fine du tissu économique d'Ardenne Métropole fait apparaître des spécialisations économiques assez nettes (caractérisées par la surreprésentation des emplois d'un secteur par rapport au niveau national). Plus précisément, quand la valeur de l'indice dans le premier tableau ci-contre est supérieure à 1, l'activité constitue une spécificité économique d'Ardenne Métropole. Et plus cet indice est élevé, plus la spécificité est forte et affirmée.

Parmi les 10 plus fortes spécificités économiques d'Ardenne Métropole, 4 d'entre elles se situent dans les secteurs dits « en première ligne » :

- La fabrication de machines et équipements (indice de 5,13) ;
- La métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (2,64) ;
- Les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture (1,72) ;
- Les services à la personne (1,41).

Les 6 autres spécificités économiques affirmées d'Ardenne Métropole se répartissent de manière équivalente entre les secteurs dits « suiveurs » et les secteurs dits « résilients ». Parmi elles, peuvent être citées :

- La production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (2,48)
- Les activités immobilières (2,43)
- Les activités de poste et de courrier (1,47)
- Les services spécialisés aux entreprises (1,45)

Toutefois, ces activités économiques ne pèsent pas de façon égale dans l'emploi local, et ne présentent donc pas le même effet d'entraînement positif ou négatif, dans le contexte de crise actuel.

De fait, ce sont les activités de services administratifs et de soutien qui regroupent le plus grand nombre d'emplois parmi les dix principales spécificités économiques d'Ardenne Métropole, devançant le commerce de détail alimentaire-commerce de gros-e-commerce, la métallurgie, la fabrication de machines et d'équipements, les activités liées aux services à la personne, ...

Ces secteurs identifiés comme les principales spécificités économiques du territoire et qui regroupent un grand nombre d'emplois devront être observés et suivis avec beaucoup d'attention. En effet, ces derniers nécessiteront potentiellement un accompagnement et des dispositifs d'aides pour relever les défis de cette crise.

Tout autant que les secteurs du commerce de détail non alimentaire, de la construction, de l'hébergement et de la restauration, des transports et des arts, spectacles et activités récréatives, qui regroupent une part importante des emplois locaux et qui se situent dans les secteurs dits « en première ligne ».

Les spécificités économiques locales en 2016

Secteurs en première ligne	Indice de Spécificité
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	5,13
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	2,64
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	1,72
Services à la personne	1,41
Commerce de détail non alimentaire hors pharmacie	1,19
Transport de personnes	1,13
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,04
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	0,99
Secteurs suiveurs, entraînés dans la baisse générale de l'activité	Indice de Spécificité
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,48
Services spécialisés aux entreprises	1,45
Activités de services administratifs et de soutien	1,36
Secteurs résilients ou contra-cycliques, stabilisant à court terme	Indice de Spécificité
Activités immobilières	2,43
Activités de poste et de courrier	1,47
Commerce de détail alimentaire, commerce de gros alimentaire et e-commerce	1,35
Administration publique	1,26
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1,22

Source ACROSS et XERFI – Traitements AUDRR

Les 10 premières spécificités locales affirmées en 2016

TOP 10 des spécificités	Poids dans l'emploi
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2,8%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	3,2%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,9%
Activités immobilières	1,3%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	0,1%
Activités de poste et de courrier	1,1%
Services spécialisés aux entreprises	0,3%
Services à la personne	1,9%
Activités de services administratifs et de soutien	8,0%
Commerce de détail alimentaire, commerce de gros alimentaire et e-commerce	3,5%

Source : INSEE, Traitements AUDRR

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES NATIONALES

Les impacts économiques de cette crise sanitaire sont estimés pour la France à -8% de croissance en 2020. Tous les secteurs d'activités économiques sont touchés par cette crise de manière directe ou indirecte et d'une intensité variable. L'INSEE a publié le 23 avril dernier, une estimation de la perte d'activité liée aux mesures d'endiguement. A cette date, l'activité économique française aurait diminué de l'ordre de 35%. Dans les seules branches marchandes, la perte d'activité économique serait de 49%.

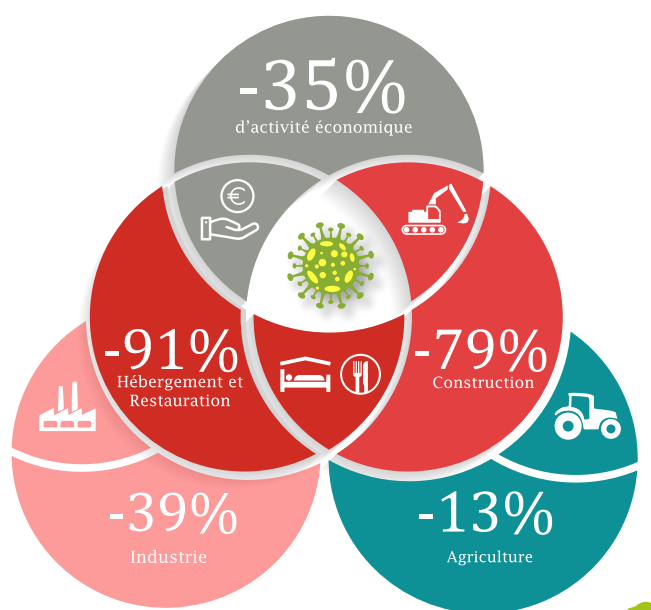
Sans surprise, les activités qui enregistrent les plus fortes baisses d'activités liées aux mesures de confinement sont l'hébergement et la restauration (-91%), la cokéfaction et le raffinage (-80%), la construction (-79%), les services aux ménages (-76%), la fabrication de matériels de transport (-72%), ...

Pour un mois complet de confinement, la contraction d'activité économique équivaut comptablement à une perte d'environ 3 points de croissance du PIB annuel selon l'INSEE et de 2,8 points selon l'Observatoire Français de la Conjoncture Economique (OFCE). Les secteurs qui impacteraient le plus fortement la perte d'activité économique (estimée à -35%) sont les services « principalement marchands » qui contribueraient à hauteur de 22 points ; ils comprennent le commerce, les transports, les services aux entreprises, ...

Vient ensuite le secteur de l'industrie qui contribuerait à hauteur de 5 points à cette baisse. Et enfin la construction qui participerait à hauteur de 4 points. Quant aux secteurs « principalement non marchands », leur perte d'activité est estimée à -15% et leur contribution à la baisse d'activité à 3 points.

Concernant la perte de consommation finale des ménages liées aux mesures d'endiguement, elle est estimée par l'INSEE à -33%.

L'estimation des pertes d'activité en période de confinement (Source INSEE, 23 Avril 2020)



Source : Insee, Note de conjoncture 23 avril 2020

AGENCE D'URBANISME
Développement & Prospective

ZOOM SUR LES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES

En partant des hypothèses d'une baisse de la croissance du PIB de -8% en 2020 et d'une sortie du confinement le 11 mai, XERFI a établi un scénario médian de croissance. Ce dernier prévoit un rebond de l'activité en 2021 de +8,2% qui, selon les experts XERFI, ne correspondrait en réalité qu'à une récupération incomplète de l'économie. Dans ce contexte, prévoir avec fiabilité la trajectoire économique de reprise est un exercice aléatoire. C'est pourquoi un suivi précis de l'activité sous ses différentes facettes nous apparaît comme un outil stratégique indispensable. Il permettra d'éclairer rapidement les acteurs locaux, afin de soutenir leurs actions dans l'optique de préserver le poumon économique local, nécessaire au redémarrage de l'après COVID-19.

Dans ce but, l'agence d'urbanisme de la Région de Reims a élaboré un tableau de bord des indicateurs économiques clés, destiné à faciliter ce suivi.

Président de l'AUDRR
Cédric CHEVALIER
Directeur de publication
Christian DUPONT

Analyse - Rédaction
Amel BENCHERNINE
Jérôme BOUÉ
Conception graphique
Wafa SEGHIR

Cartographie
Benoît LÉBOUCHER

AGENCE D'URBANISME
Développement & Prospective
www.audr.fr